

Déconfinement : l'inconnu dans les lycées, cas par cas dans les collèges



Les portes des collèges et lycées rouvriront-elles avant cet été ? // © Come SITTLER/REA

Selon son raisonnement, cette ouverture est même inutile. En effet, si les lycées rouvrent "à partir du 2 juin, le lundi est férié et le mardi c'est la rentrée des profs. Donc, il reste sur la première semaine deux jours effectifs. La seconde semaine, on a les conseils de classe. **C'est-à-dire qu'on va rouvrir des lycées avec la complexité que l'on connaît pour exactement trois à quatre jours effectifs de classe puisqu'on est en demi-groupe**", argumente-t-il.

Il demande : "Est-ce qu'il est bien utile de s'engager dans une telle opération avec le risque de créer de nouveaux clusters, de relancer l'épidémie, pour trois à quatre jours effectifs de classe par lycéen alors qu'aujourd'hui, ils ont la possibilité de suivre leur scolarité à distance?"

Des ouvertures selon les zones

"J'irai travailler mais mes enfants ne reprendront pas l'école", explique, sous couvert d'anonymat, un enseignant en mathématiques, dans un collège du Gard (académie de Montpellier). **"Je ne vois pas l'intérêt de leur faire prendre un risque de contaminer leur entourage"**, justifie-t-il arguant du fait que la reprise, pour quelques jours de cours, risque d'être "plus perturbante qu'autre chose pour mes enfants."

Dans les collèges de son département d'exercice, classé en zone verte*, comme toute la région Occitanie, les cours doivent reprendre **dès le 18 mai**, tandis que dans l'ensemble des départements de la région Bourgogne Franche-Comté, tous classés rouge, **il faudra attendre un passage à l'orange ou au vert pour envisager une ouverture des établissements...** sous réserve que les présidents des conseils départementaux l'autorisent.

Par ailleurs, les établissements comme les collectivités peuvent s'appuyer sur **les protocoles sanitaires** qui précisent les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des établissements. Sur une cinquantaine de pages, ces documents détaillent l'ensemble des dispositifs à mettre en place que ce soit en matière de nettoyage, de circulation, mais aussi d'accueil des élèves...

La question des transports posée

En outre, bien que les établissements puissent envisager une ouverture rapide, reste à résoudre la problématique des transports, notamment en milieu rural. **Pour respecter la distance physique d'un mètre entre chaque personne, les bus ne pourraient accueillir les 50 élèves qu'ils transportent habituellement.** "Si l'on applique les recommandations de l'Académie de médecine, seuls 25% des effectifs actuels pourraient être transportés", explique Carole Delga (PS), présidente de la Région Occitanie.

Dans l'académie de Besançon, les services de l'Etat travaillent autour de ce sujet avec la collectivité. "La plupart des circuits seront assurés. Si un département passe en 'vert', nous mènerons un travail d'enquête auprès des parents d'élèves pour que la région élabore une organisation adaptée en fonction du nombre d'enfants qui emprunteraient ces bus", assure-t-on à l'Académie de Besançon.

Plus au sud, en Occitanie, Carole Delga alerte pour sa part **sur le premier danger engendré par un confinement prolongé des élèves.** Bien que les cours seront (même en cas de fermeture des bâtiments) également assurés en distanciel, le décrochage scolaire, selon elle, "risque d'être bien supérieur aux 8% annoncés par le gouvernement."

**Cette carte est révisée chaque jeudi par le gouvernement.*